

EXTRAIT DU REGISTRE
DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 19 mai 2026
Délibération n°6-2

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Marie-Christine GUALTER

Présents : Mrs PEBE Jean-Marc, WEIHSS Pascal, CUGNO Adrien, GUILMARD Ludovic et MATEOS Yannick
Mmes GUALTER Marie-Christine, CUGNO Marielle, ARTIGUES Martine, ARGUESO GIMENEZ ORTIZ Jana, LAFFORGUE Marie-Ange et PAVAN Eva

Absents excusés : BOTTAREL Sébastien, FERRANDI Pierre, ANNOVAZZI Christelle, MENNAÏ Sahra

BOTTAREL Sébastien donne procuration à PAVAN Eva
FERRANDI Pierre donne procuration à WEIHSS Pascal
ANNOVAZZI Christelle donne procuration à PEBE Jean-Marc
MENNAÏ Sahra donne procuration à CUGNO Marielle

Mme PAVAN Eva a été nommée secrétaire.

**OBJET : PROPOSITION DE COMMISSAIRES POUR LA COMMISSION
COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 1650-1 du Code Général des impôts prévoit que chaque Commune institue une commission communale des impôts directs composée du Maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires dans les Communes de 2000 habitants ou moins. La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du Conseil Municipal. Il convient donc de procéder à la constitution d'une nouvelle commission. Les six commissaires titulaires et les six suppléants seront désignés par le Directeur Régional des Finances Publiques sur une liste de contribuables dressée par le Conseil Municipal en nombre double.

Madame le Maire précise les conditions à remplir par les Commissaires ainsi que les conditions touchant à la constitution de cette commission.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose comme commissaires à la commission des impôts directs la liste jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
La Maire

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11+4 procurations
VOTES : Contre 0 Pour 15

Date de convocation : 13 mai 2026
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

